



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par Priests for Life, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Les stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous doivent « faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité, et dans un environnement sain », tel qu'on peut le lire dans « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». (A/RES/70/1)

Priests for Life estime que le monde « que nous voulons » est un monde où chaque vie humaine est appréciée à sa valeur intrinsèque et où la dignité de chaque être humain constitue le fondement des politiques visant à libérer les pays et, surtout, les populations de la pauvreté.

L'un des principaux moyens de réduire la pauvreté consiste à lutter contre la faim et la malnutrition, comme énoncé dans l'objectif de développement durable no 2 : faim « zéro » – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Les individus et les familles en bonne santé disposent de l'énergie nécessaire pour mettre en place une agriculture productive et durable, pour aller à l'école, pour acquérir des méthodes agricoles plus performantes, pour recevoir une formation en matière de compétences professionnelles, et pour mettre à profit l'amélioration de la santé et du bien-être en vue de mieux résister à la maladie.

La malnutrition fait obstacle au progrès et nuit au potentiel économique des familles, des communautés et des pays, notamment lorsqu'elle est associée à des retards de croissance. La malnutrition entraîne un retard de croissance chez 165 millions d'enfants, ce qui se traduit par des retards de développement physique et cognitif ayant des effets durables sur l'individu et sur la santé économique des pays.

Il convient de mettre à profit une occasion particulièrement propice à l'amélioration de la santé pour toute la vie en garantissant la nutrition pendant les 1000 premiers jours, depuis la conception jusqu'au deuxième anniversaire. Cette période unique de développement dans la vie d'un individu influe sur sa vie et sa santé jusqu'à la fin de ses jours, tout en contribuant à la santé économique globale du pays. La fourniture des aliments nutritifs adéquats et des nutriments essentiels tels que le fer, la vitamine A et l'acide folique aux adolescents et aux femmes en âge de procréation, aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 2 ans permet une réduction spectaculaire des taux de mortalité post-infantile et de malnutrition.

La malnutrition et les retards de croissance sont associés à la baisse de la fréquentation scolaire et à de mauvais résultats scolaires, sachant que les enfants souffrant d'un retard de croissance sont plus vulnérables aux maladies infectieuses et présentent un risque plus élevé de mourir d'une pneumonie, d'une diarrhée et du paludisme. Les enfants souffrant d'un retard de croissance sont plus susceptibles, à l'âge adulte, d'être en surpoids et de souffrir de maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires, et seront incapables d'apporter leur contribution économique. Quant aux femmes qui ont un retard de croissance, elles donnent naissance à des enfants également susceptibles d'être affectés par cette maladie évitable, ce qui perpétue le cycle de la malnutrition et de la pauvreté.

La malnutrition contribue sensiblement à la mortalité maternelle et post-infantile, tandis que les femmes bien nourries ont plus de chances de survivre à la grossesse et à l'accouchement, et de donner naissance à des enfants en bonne santé susceptibles de survivre, de s'épanouir, de devenir des garçons et des filles dont la santé physique et cognitive leur permettra de fréquenter l'école et de devenir des adultes qui contribueront à la santé économique de leur pays.

Une procréation saine permet également de réduire la mortalité des mères et les aide à effectuer les choix nutritifs les plus appropriés pour leurs enfants, de sorte que, une fois adultes, ils puissent contribuer à la réduction de la pauvreté.

Les politiques de développement durable visant à éliminer la pauvreté doivent admettre le potentiel de tout un chacun pour pouvoir régler le problème de la pauvreté au lieu de considérer chaque individu comme un problème. Malheureusement, on fait trop souvent le choix inverse au niveau politique et nombre de personnes sont considérées comme superflues au nom du développement.

Cela est d'autant plus manifeste dans le cas de l'avortement, où les programmes de contrôle démographique et de santé génésique qui visent généralement à se débarrasser d'enfants à naître sont contraires à la Convention relative aux droits de l'enfant, dans le préambule de laquelle il est rappelé que « l'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance ».

L'accès à l'avortement, qu'il s'inscrive dans le cadre de la « santé de la procréation », des « droits liés à la procréation » ou du contrôle démographique, ne bénéficie pas du soutien de tous et ne constitue pas un droit fondamental universellement reconnu. Aucun traité des Nations Unies ne comporte ce que l'on pourrait appeler un « droit à l'avortement ».

Le droit souverain des États Membres de l'ONU varie en ce qui concerne la reconnaissance de la dignité et de la valeur inhérentes à tous les êtres humains, allant de la protection constitutionnelle de la vie dès le moment la conception jusqu'à autoriser l'avortement sur demande jusqu'au moment de la naissance.

Tous les enfants, dès la conception, doivent être appréciés pour leur dignité humaine intrinsèque ainsi que pour leur potentiel humain, et ne pas être traités comme s'ils n'avaient aucune valeur. Nul membre de notre famille ne devrait être privé de sa dignité humaine ou se voir refuser son droit le plus fondamental, le droit à la vie, sur la base d'opinions subjectives selon lesquelles telle vie est « encombrante », et donc « jetable ».

Priests for Life est convaincue que tous les êtres humains sont susceptibles de contribuer de façon significative à l'élimination de la pauvreté. Le vrai développement durable, s'il aspire véritablement à ne pas faire de laissés-pour-compte, comme promis dans le Programme 2030, ne devrait pas permettre qu'un être humain soit sélectivement considéré comme n'ayant pas de valeur, quel que soit son stade de développement, de la conception à la mort naturelle.

Les stratégies d'élimination de la pauvreté ne devraient ni priver de la dignité humaine un membre de la famille humaine, quel qu'il soit, ni le marginaliser ou le considérer comme un problème, mais comme un contributeur potentiel au développement durable.

Dans son allocution à l'Assemblée générale des Nations Unies, le Pape François a appelé au respect de toutes les vies et a déclaré que « la maison commune de tous les hommes doit continuer de s'élever sur une juste compréhension de la fraternité universelle et sur le respect de la sacralité de chaque vie humaine, de chaque homme et de chaque femme, des pauvres, des personnes âgées, des enfants, des malades, des enfants à naître, des chômeurs, des abandonnés, de ceux qui sont jugés bons à exclure parce que l'on ne les perçoit plus que comme des chiffres de l'une ou l'autre statistique ».

Priests for Life pense également que notre maison commune doit s'édifier sur des bases qui tiennent compte de la fraternité universelle et du respect de la sacralité de toute vie humaine. Nous pensons que les politiques d'élimination de la pauvreté devraient réaffirmer le bien-être, la dignité et la valeur de chaque vie humaine, sans exception, afin de parvenir à un monde après 2030 où « nul ne soit laissé pour compte ».
